

**Ontario Energy Board**  
P.O. Box 2319  
2300 Yonge Street  
27th Floor, Suite 2701  
Toronto ON M4P 1E4  
Telephone: 416 481-1967  
Facsimile: 416 440-7656

**Commission de l'énergie de l'Ontario**  
C.P. 2319  
2300, rue Yonge  
27<sup>e</sup> étage, bureau 2701  
Toronto ON M4P 1E4  
Téléphone : 416 481-1967  
Télécopieur : 416 440-7656



## Pour diffusion immédiate

Le 16 octobre 2014

## Nouveaux tarifs d'électricité pour les consommateurs résidentiels et les petites entreprises

**Toronto** – La Commission de l'énergie de l'Ontario a annoncé aujourd'hui de nouveaux tarifs d'électricité. Les nouveaux tarifs s'appliqueront à la majorité des ménages et des petites entreprises à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

Quand les tarifs sont rajustés, les heures des tarifs d'heures médianes et d'heures de pointe passent également aux heures de consommation d'hiver. La période creuse, la moins chère, reste de 19 h à 7 h les jours de semaine et toute la journée les fins de semaine et les jours fériés.

Le tableau qui suit présente les tarifs selon l'heure de la consommation à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2014 :

Catégorie	Heures - Hiver (1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril)	Tarif	Rajustement
<b>Période creuse</b>	Jours de semaine 19 h – 7 h Toute la journée les fins de semaine et les jours fériés	7,7 ¢/kWh	(↑0,2 cent)
<b>Période médiane</b>	Jours de semaine 11 h – 17 h	11,4 ¢/kWh	(↑0,2 cent)
<b>Période de pointe</b>	Jours de semaine 7 h - 11 h et 17 h - 19 h	14,0 ¢/kWh	(↑0,5 cent)

Le rajustement de tarif pour les consommateurs constitue une augmentation d'environ 2,03 \$ dans la rubrique « Frais d'électricité », et d'environ 1,7 % au montant total de la facture mensuelle, chez les ménages aux habitudes de consommation moyennes de 800 kWh par mois.

La prévision comprend une estimation pour les augmentations du coût de l'énergie provenant des centrales nucléaires et hydroélectriques dont les tarifs sont réglementés. Cela vise à aider à limiter les changements des tarifs au fil du temps.

La Commission de l'énergie de l'Ontario examine les tarifs d'électricité deux fois par année en se basant sur les estimations actualisées du coût.

### Faits éclairés

- Les tarifs selon l'heure de la consommation varient en fonction de la période au cours de laquelle on consomme de l'énergie. Ces tarifs encouragent les consommateurs à consommer de l'électricité pendant les périodes où les coûts sont plus faibles.
- La majorité des ménages ontariens consomment près des deux tiers de leur énergie (64 %) au cours des heures creuses.
- Seuls les consommateurs qui achètent leur électricité auprès de leur service public local verront leurs tarifs changer.

La Commission de l'énergie de l'Ontario est un organisme public indépendant et impartial. Nous prenons des décisions qui servent l'intérêt public. Notre objectif est de promouvoir un secteur énergétique viable et efficace sur le plan financier qui offre aux consommateurs des services d'énergie fiables à coût raisonnable.

### Communiquez avec nous

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document d'information ci-joint ou notre site Web au [www.ontarioenergyboard.ca](http://www.ontarioenergyboard.ca), ou encore communiquer avec nous directement.

Renseignements destinés aux médias  
416 544-5171

Renseignements destinés au public  
416 314-2455  
1 877 632-2727

*[This document is also available in English.](#)*

-30-

Contient des liens vers :

Représentation graphique du tableau des tarifs selon l'heure de la consommation :

[http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/ Documents/For+Consumers/TOU\\_prices\\_Winter\\_fr.pdf](http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/ Documents/For+Consumers/TOU_prices_Winter_fr.pdf)

Vidéo sur les tarifs d'électricité :

<http://youtu.be/zVdm5BI4gU8>

Vidéo sur les périodes de consommation :

[http://www.youtube.com/watch?feature=player\\_embedded&v=BJ04SSArI6c](http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=BJ04SSArI6c)

Document d'information :

[http://www.ontarioenergyboard.ca/oeb/ Documents/Press Releases/bg\\_RPP\\_TOU\\_20141016\\_fr.pdf](http://www.ontarioenergyboard.ca/oeb/ Documents/Press Releases/bg_RPP_TOU_20141016_fr.pdf)